



Abus d'un chauffagiste envers propriétaire de logements loués

Par [monsieursoleil_old](#), le 23/11/2007 à 14:37

Bonjour..

Un chauffagiste mandate par une agence immobilière qui a un contrat de gestion de deux appartements de cette propriétaire pour y faire l'entretien annuel des deux chaudières. Chaudières installées en 99 mises en service en 2000. L'artisan mandate par l'agence le sait il à fait 'seulement' tous les travaux d'électricité en 99 dans cet immeuble.

Au lieu de faire un travail d'entretien, il est allé vite fait le soir rencontrer la propriétaire pour lui affirmer qu'il fallait d'urgence changer les chaudières.. Elle lui fait confiance le connaît en tant qu'électricien depuis 1985, et l'artisan sait que tout ces problèmes technique n'y connaît rien elle me demande toujours conseil. Mais prise au dépourvu et dans un soucis de donner le confort aux locataires...De plus sait qu'elle paie CACHE ce qu'elle commande.. (ses revenus mensuels sont pas trop mauvais).

QuestionS..

Cet Artisan aurait il du déjà informer l'agence qui l'avait mandaté.?

Se devait il de faire des devis pour une éventuelle remise en état.

Se devait il de faire des devis pour le changements des chaudières (toujours en fonctionnement et en parfait état de marche, j'ai la même, même immeuble, même année de mise en service aucun soucis)

Merci de votre aide éclairée.